

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Le 6 février 2020

**Sujet : Budget du Québec 2020-2021 — Consultations prébudgétaires**

Monsieur le Ministre,

En septembre 2015, les dirigeants des entreprises technologiques canadiennes en expansion (scale-up) ont fondé le Conseil canadien des innovateurs (CCI) pour faire entendre leur voix dans le cadre du processus d'élaboration des politiques publiques. Depuis beaucoup trop longtemps, les principes directeurs guidant la création d'emploi et la commercialisation au Canada ont principalement été imposés par des non-initiés, des sociétés multinationales étrangères et d'autres acteurs dont l'objectif principal ne consiste pas à générer une croissance économique au pays.

Aujourd'hui, le CCI se compose de plus de 120 dirigeants, dont 22 au Québec, tous des experts chefs de file en innovation et commercialisation dans les domaines des technologies de la santé, des technologies propres, des technologies financières, de la cybersécurité et des technologies de l'information et de la communication. Tous nos membres sont des créateurs d'emploi, des investisseurs et des philanthropes implantés au Canada.

Il existe au sein du CCI, un groupe dynamique de dirigeants qui gèrent des sociétés prospères dont le siège est établi au Québec. Ce sont des créateurs d'emplois et de richesse non négligeables pour l'économie provinciale. Ensemble, ils maintiennent plus de 6 500 emplois bien rémunérés et tous s'associent à votre objectif de bâtir ici au Québec une industrie des technologies qui soit durable et locale, mais également concurrentielle à l'échelle mondiale.

Ces dirigeants ont récemment fondé la section québécoise du CCI avec l'objectif de faire avancer les recommandations en matière d'orientations politiques de la province, permettant ainsi aux entreprises d'innovation nationales de renforcer leur accès aux talents, aux capitaux et aux clients de manière à prendre de l'expansion sur le plan international. Ils souhaitent établir un nouveau dialogue avec votre gouvernement pour faire en sorte que les politiques publiques québécoises en matière d'innovation et de numérisation ne ralentissent pas la croissance économique solide que vit le secteur des technologies au niveau provincial.

Tous les experts en innovation sont d'avis qu'une croissance régionale soutenue repose notamment sur la présence de fortes concentrations d'entreprises technologiques en expansion de chez nous, c'est-à-dire des entreprises en hypercroissance génératrices de recettes. Nos entreprises technologiques en expansion qui génèrent des millions, voire des milliards de dollars, fournissent le plus important rendement aux économies nationales et contribuent à la richesse publique comme privée, laquelle s'avère capitale, notamment en aidant le Québec et le Canada à générer de nouveaux revenus dont ils ont terriblement besoin.

Toutefois, au cours de la dernière décennie, les politiques publiques en matière de développement économique mises en œuvre par le gouvernement québécois ont avant tout tenté d'attirer les multinationales étrangères plutôt que d'abriter un écosystème qui appuie la croissance économique des sociétés locales. Cette démarche a souvent eu pour résultat de distribuer les dollars des contribuables à des entreprises étrangères extrêmement rentables tandis que les sociétés de technologie en expansion dont le siège social se situe au Québec sont laissées à elles-mêmes pour trouver des talents, des capitaux et des clients.

Nous pensons que le cadre politique propice au développement économique québécois comporte un trop grand nombre de failles qui empêchent nos entreprises en expansion de devenir des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Déjà seulement au Canada, 47 % des nouveaux emplois sont créés par des sociétés en croissance voire à forte croissance tandis que 46 % du PIB du Canada est généré par de grandes sociétés internationales. En orientant les politiques publiques de développement économique que votre gouvernement élabore vers un soutien aux entreprises québécoises à forte croissance, vous pourrez atteindre votre objectif de promotion de l'accélération des investissements commerciaux qui permettront au Québec de récupérer sa place de force économique de premier plan au Canada.

Dans le cadre de vos réflexions sur le budget 2020-2021, nous proposons que votre gouvernement développe une stratégie de l'innovation et des technologies au Québec. Le Québec s'est doté d'une stratégie sectorielle pour des secteurs clés de notre économie, à savoir : l'aérospatiale, les sciences de la vie, l'environnement et l'électrification des transports. Il est maintenant temps que l'innovation, en tant qu'outil multisectoriel, est sa propre stratégie. Le Québec accuse un important retard par rapport aux autres provinces canadiennes en ce qui a trait à la numérisation de son secteur industriel. Le développement d'une politique de

l'innovation et des technologies serait un pas dans la bonne direction pour remédier à ce retard. Voici quelques propositions qui jettent les bases d'une telle stratégie :

1. **Moduler le crédit d'impôt aux entreprises québécoises dans le but de favoriser le talent et l'expertise de nos leaders en innovation au Québec** – Depuis 1996, les programmes de crédits d'impôt pour la production de titres multimédias et celui du numérique ont permis de bâtir l'écosystème des TIC et du numérique au Québec. Aujourd'hui, une entreprise étrangère dans le secteur du multimédia peut obtenir un crédit d'impôt remboursable jusqu'à 37,5% de sa masse salariale. Les défenseurs de ce crédit d'impôt allèguent que ce programme permet la création d'emplois. Or, entre 2001 et 2016, le nombre d'emplois dans le secteur des TI a augmenté de 12% alors que les dépenses en crédits d'impôts ont bondi de 340%<sup>1</sup>. Nous comprenons le degré de sensibilité politique de ne pas vouloir toucher à ce crédit d'impôt, mais il est à noter que ce programme ne favorise pas la création de sièges sociaux au Québec, qu'il crée peu d'emplois nouveaux en raison du manque de talent dans le secteur des TI et donc crée peu de richesse pour l'économie du Québec car les actionnaires des entreprises étrangères paient leurs impôts ailleurs. Nous demandons que votre gouvernement considère les deux scénarios suivants :
  - Nous suggérons que votre gouvernement rende à moyen terme le crédit d'impôt aux entreprises étrangères du multimédia non-remboursable.
  - Nous proposons également de bonifier les crédits d'impôts aux entreprises du numérique ayant leur siège social au Québec dans le but de favoriser l'expertise et le talent de nos leaders technologiques.
2. **Octroyer une enveloppe budgétaire pour l'attraction, la rétention et la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le secteur de l'innovation et des technologies partout au Québec** – La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des technologies au Québec ralentit le développement économique et la création de richesse de la province. Plus de 100 000 postes sont à combler dans le secteur des technologies et du numérique au Québec. Nous demandons que votre gouvernement développe une stratégie cohérente d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre qui inclut l'immigration économique.
  - Nous suggérons le développement d'incitatifs financiers ciblés pour les entreprises, les travailleurs et les étudiants afin d'accroître le niveau de « littératie technologique » tant au sein de l'écosystème d'innovation que celui de la relève.
  - Nous proposons également de rendre obligatoire l'enseignement coopératif (programme COOP) dans les Cégeps et les universités pour la formation reliée au génie et aux technologies.
3. **Préciser une enveloppe budgétaire adéquate pour appuyer les entreprises québécoises dans la commercialisation de leurs solutions innovantes** - Nous saluons l'adoption du Projet de loi 27 sur la refonte du mandat d'Investissement Québec qui offrira des outils plus ciblés qui permettront aux entreprises en expansion de croître plus facilement et plus rapidement. Dans cet esprit, nous recommandons les deux initiatives suivantes :
  - Que votre gouvernement développe, en collaboration avec l'industrie, des services d'accompagnement spécialisés appuyant la commercialisation des technologies des entreprises en expansion qui démontrent une capacité de croissance importante, en accélérant notamment leur maillage avec de potentiels clients et partenaires d'affaires au Québec, au Canada et à l'international.
  - Nous proposons que le gouvernement mette sur pied un service d'aide aux entreprises similaire aux Services des délégués commerciaux du Canada (SDC).
4. **Développer une stratégie sur la propriété intellectuelle (PI) au Québec** - La PI est la devise de l'innovation et avec la donnée, ces deux éléments sont les actifs qui ont le plus de valeur pour une entreprise technologique et pour une nation. La commercialisation de l'innovation passe par la mise en œuvre d'une stratégie sur la PI. Les grandes entreprises technologiques internationales qui ont le plus de valeur sont celles qui privilégient un modèle d'affaires orienté vers la PI. Comme l'Ontario le fait présentement, le Québec doit se doter d'une stratégie sur la PI qui inclut l'ensemble des acteurs socio-économiques du Québec. Nous recommandons les deux initiatives suivantes :

---

<sup>1</sup> « La face cachée des crédits d'impôt aux entreprises du multimédia ». Les données proviennent de l'Institut économique de Montréal. Les Affaires, 28 juin, 2017.

- Que votre gouvernement crée un panel réunissant un groupe d'experts qui vous proposera des recommandations sur les meilleures pratiques dans la création et la commercialisation de la Propriété intellectuelle (PI) ainsi qu'autour des enjeux reliés aux infrastructures numériques afin que l'écosystème d'innovation québécois puisse se démarquer davantage et mieux prospérer.
  - Augmenter l'aide financière reliée à la PI au sein du Programme d'Innovation du MEI pour mieux accompagner les entreprises dans la protection et la monétisation de leurs propriétés intellectuelles.
- 5. Présenter une stratégie d'appels à solutions pour le Centre d'acquisition gouvernementale (CAG)** - Dans la course à l'innovation, les entreprises qui réussissent à fournir des services au gouvernement de leur juridiction ont plus de chance d'obtenir des contrats auprès d'autres gouvernements à l'international, ce qui accélère leur croissance et accélère aussi le potentiel d'exportation de l'innovation du Québec.
- Nous souhaitons donc que le gouvernement collabore plus étroitement avec les leaders de l'écosystème en innovation pour faciliter le développement d'appels à solutions qui répondent aux besoins du gouvernement et qui utilisent l'expertise locale, pour le bénéfice de tout le Québec.
- 6. Présenter une charte québécoise sur les données** - La nécessité de créer de nouvelles normes dans le développement d'infrastructures infonuagiques n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui dans la foulée des inquiétudes reliées à la protection des données personnelles dans le secteur bancaire. Il est donc très important de bien définir le cadre qui facilitera le développement et la gestion de la cybersécurité des plateformes infonuagiques gouvernementales.
- Nous demandons que votre gouvernement développe une approche collaborative, alignée entre autres avec le *Règlement général sur la protection des données* (RGPD) de l'Union européenne, dans la création de ces normes par une organisation sans but lucratif qui connaît bien les enjeux des secteurs privé et public est nécessaire pour créer un environnement dans lequel la création de ces normes puisse créer de la valeur au Québec, protéger le titulaire de ces données et entraîner une croissance du secteur des données au Québec.

Ce que nous demandons au nom de tous les dirigeants du Québec est simple : unissons nos efforts pour bâtir un Québec plus fort. Nous recommandons que votre gouvernement mette au point une procédure permettant aux chefs de la communauté des entreprises technologiques en expansion de collaborer étroitement avec votre ministère, le premier ministre et les principaux ministres pour discuter des obstacles et des difficultés auxquels font face les sociétés de technologie en expansion québécoises.

**Dans le but d'accélérer le développement de cette stratégie québécoise de l'innovation, nous recommandons de former un Conseil consultatif des innovateurs auprès du premier ministre, composé d'experts dans leur secteur et qui peuvent dispenser des conseils désintéressés et apolitiques au gouvernement sur les questions touchant la création et la rétention des talents, le commerce numérique et les actifs incorporels, notamment les données et la propriété intellectuelle, les normes et les réglementations et la modernisation du gouvernement par l'entremise d'acquisitions stratégiques, d'une compétitivité fiscale et de la création d'emplois et de richesses.**

Grâce à une coopération avec le CCI et ses dirigeants membres, votre gouvernement pourra commencer à établir un nouveau cadre de partenariat public-privé visant au traitement et à la résolution des défis politiques critiques touchant la création d'emplois et de richesses au Québec, parmi lesquels les questions suivantes :

- Comment permettre aux innovateurs québécois d'avoir davantage accès aux talents hautement qualifiés, et comment pallier la pénurie de main-d'œuvre observée au Québec;
- Comment garantir le meilleur rendement possible du capital investi dans le financement public de l'innovation;
- Comment favoriser l'efficacité et la croissance économique grâce à des acquisitions stratégiques.

Dans le cadre du budget 2020-2021, votre gouvernement a l'occasion inédite d'appuyer ses innovateurs qui créent des emplois de qualité élevée et contribuent à la prospérité au Québec. En prenant des mesures visant à accroître l'accès aux talents, aux capitaux et aux clients, le Québec montrera aux dirigeants de l'ensemble de l'écosystème des technologies qu'elle s'investit dans leur réussite.

Les dirigeants d'entreprises technologiques québécoises font preuve de détermination à l'égard de l'innovation, c'est pourquoi le moment est propice à un changement radical de la pensée économique du gouvernement du Québec en ce qui a trait à son appui aux innovateurs locaux. Nous espérons que le budget 2020-2021 misera sur le soutien à apporter aux entreprises québécoises dont la croissance est la plus rapide, alors qu'elles s'accroissent ici ainsi que partout au monde.

Nous vous remercions de votre attention, et attendons avec intérêt l'établissement d'une discussion étroite sur la mise au point de stratégies qui contribuent à la croissance économique soutenue dans le secteur des technologies québécois.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

<b>Benjamin Bergen</b> Directeur exécutif Conseil Canadien des Innovateurs <a href="mailto:bbergen@canadianinnovators.org">bbergen@canadianinnovators.org</a>	<b>Pierre-Philippe Lortie</b> Directeur, Québec Conseil Canadien des Innovateurs <a href="mailto:plortie@canadianinnovators.org">plortie@canadianinnovators.org</a>	<b>Patrick Ostiguy</b> PDG, Accedian Montréal	<b>Adrian Schauer</b> PDG, Alayacare Montréal	<b>Ian Rae</b> PDG, CloudOps Montréal
<b>Louis Têtu</b> PDG, Coveo Québec	<b>Andrée-Lise Méthot</b> PDG, Cycle Capital Management Montréal	<b>Jean-François Côté</b> PDG, District M Montréal	<b>Germain Lamonde</b> PDG, EXFO Québec	<b>Rami Karam</b> PDG, Fiska Montréal
<b>Simon De Baene</b> PDG, Gsoft Montréal	<b>Frédéric Lalonde</b> PDG, Hopper Montréal	<b>Cherif Habib</b> PDG, Dialogue Montréal	<b>Charles Deguire</b> PDG, Kinova Robotics Boisbriand	<b>Dax Dasilva</b> PDG, Lightspeed Montréal
<b>Pierre Chamberland</b> PDG, NetGovern Montréal	<b>Patrice Gilbert</b> PDG, PetalMD Québec	<b>Ken Harris</b> PDG, Plusgrade Montréal	<b>Eric Boyko</b> PDG, Stingray Digital Montréal	<b>Simon Ferragne</b> PDG, TrackTik Montréal
<b>Rory Olson</b> PDG, VOTI Detection Montréal	<b>Basil Bouraropoulos</b> PDG, Stradigi AI Montréal	<b>Jean Le Bouthillier</b> PDG, Qohash Québec	<b>Denis Doré</b> PDG, Squeeze Québec	

### À propos du Conseil canadien des innovateurs

En septembre 2015, les dirigeants de sociétés de technologies canadiennes dont la croissance est la plus rapide ont fondé le Conseil canadien des innovateurs (CCI) pour faire entendre leur voix au cours du processus d'élaboration des politiques publiques, car depuis beaucoup trop longtemps, les principes directeurs guidant la création d'emploi et la commercialisation au Canada ont été imposés par des non-initiés, des sociétés multinationales étrangères et d'autres acteurs dont l'objectif principal ne consiste pas à générer une croissance économique au pays. Aujourd'hui, le Conseil se compose de plus de 110 dirigeants, tous les experts chefs de file en commercialisation dans les domaines des technologies de la santé, des écotechnologies, des technologies financières, de la cybersécurité et des technologies de l'information et de la communication. L'ensemble de nos membres sont des créateurs d'emploi, des investisseurs et des philanthropes. Le Conseil est actuellement présidé par Jim Balsillie, ancien président et codirecteur général de BlackBerry, et par John Ruffolo, fondateur de OMERS Ventures.

Un groupe de dirigeants a récemment fondé la branche québécoise du CCI sous l'égide du *Conseil canadien des innovateurs* en vue de faire avancer les recommandations en matière d'orientations politiques de la province permettant aux sociétés d'innovation nationales de renforcer leur accès aux talents, aux capitaux et aux clients de manière à prendre de l'ampleur sur le plan international. Ensemble, ils soutiennent plus de 6 500 emplois bien rémunérés et poursuivent leur expansion rapide tant au Québec qu'à l'international. Louis Têtu, pdg de Coveo est vice-président du CCI au Québec.

### Dirigeants québécois membres du Conseil canadien des innovateurs

